



## BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT : LES CADRES AUSSI

**Une perte de pouvoir d'achat de 3,4 % :** l'année 2008 a été difficile pour les cadres, selon l'enquête Esope, réalisée par la CFE-CGC auprès de 1.047 ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, et dont les résultats ont été publiés le 22 septembre.

Près de six adhérents de la CFE-CGC sur dix ont perdu du pouvoir d'achat en 2008 pour cause de faible hausse, de stagnation voire de baisse de leur rémunération brute moyenne.

**La rémunération brute moyenne du personnel de l'encadrement a reculé,** en 2008, de 0,65% à 53.043 euros par an, soit 4.420 euros par mois. En prenant en compte l'inflation, cela correspond à un recul de pouvoir d'achat de -3,4% (-0,5% en 2007). L'Insee notait de son côté que, sur le dernier trimestre, les salaires avaient en moyenne moins augmenté que l'inflation.

**La CFE CGC estime que 58% des salariés ont perdu du pouvoir d'achat en 2008** en raison d'une augmentation de leur rémunération brute inférieure à 2% (22%), d'une stagnation (27%), voire d'une baisse (9%). Près de quatre salariés de l'encadrement sur dix (36%) ont donc vu leur rémunération brute annuelle stagner ou baisser, contre 41% en 2007 et 37% en 2006.

### Travailler plus pour vivre moins bien.

Certes, "un peu plus de salariés ont été augmentés" en 2008 qu'en 2007, note l'enquête. Mais elle ajoute que "ces augmentations pèsent encore moins lourd que l'an passé et ne sont pas suffisantes pour garantir un maintien du pouvoir d'achat compte tenu du niveau élevé de l'inflation (+2,8%)".

Or, près de quatre salariés de l'encadrement sur dix (36%) ont effectué des heures supplémentaires en 2008 (14% en 2007), observe la CFE-CGC, jugeant que cela revient à "travailler plus pour vivre moins bien".

### Un écart hommes-femmes toujours élevé

Un homme touchait en 2008 une rémunération moyenne brute supérieure de 20,2% à son homologue féminine, contre un écart de 23% en 2007.

### Le CET détourné

Plus de six salariés sur dix (61%) disposaient en 2008 d'un compte épargne temps (CET) dans leur entreprise. Probablement en partie pour compenser la perte de pouvoir d'achat, ils ont été plus nombreux (15%) à convertir en argent les jours de réduction du temps de travail placés sur leur CET (10% en 2007).

Dans 47% des cas, les cadres ont monétisé leurs RTT ne parvenant pas à les utiliser "en raison de leur charge de travail", dans 32% des cas pour maintenir leur pouvoir d'achat.

### La portabilité du DIF votée au Sénat

Les sénateurs ont validé mardi, dans le cadre du projet de loi sur la formation professionnelle, la "portabilité" du droit individuel à la formation (Dif) c'est-à-dire la possibilité pour un salarié d'utiliser ce droit s'il change d'entreprise.

En cas de rupture de contrat de travail, le salarié peut utiliser les sommes correspondantes à son solde d'heures acquises au titre du Dif (120 heures maximum) dans sa précédente entreprise, pour des actions de formation pendant la première moitié de sa période d'indemnisation chômage, ou dans sa nouvelle entreprise pendant deux ans.

## Le chiffre du flash : 32.400

En regroupant l'ensemble des professionnels de l'informatique en recherche d'emploi, y compris ceux ayant exercé sur la période une activité réduite, le décompte de la Dares s'élève à 32.400 personnes pour le mois d'août 2009. Cela représente 1.700 personnes de plus par rapport à juillet et 3.200 de plus par rapport à juin 2009. Ils n'étaient que 22 500 en juin 2008, mois qui a marqué le niveau le plus bas de cet indicateur depuis juillet 2001.

### En chiffres :

Plafond de la Sécurité Sociale : 2859 €/ mois

Valeur du point de la Convention Collective :

19,04 €

[pour consulter la CCN : [www.fieci-cgc.org](http://www.fieci-cgc.org)]

### Malgré la crise, les informaticiens ont la bougeotte

**Plus de 66 % des professionnels en poste souhaiteraient changer prochainement d'entreprise,** selon une étude du cabinet Expectra auprès des informaticiens, dont un peu plus de 38 % dans les six mois à venir. Le cabinet a interrogé 3.689 salariés constitué à 58 % de cadres gravitant dans des univers variés : le développement (29,5 %), les réseaux et systèmes (27 %) ou encore l'audit et le conseil (17,5 %).

Dans un contexte où **37 % des effectifs informatiques déclarent que la crise a une influence négative sur leur choix de carrière.** Ce constat d'impact défavorable est flagrant au sein des équipes de développement et le personnel des SSII où 47 % des salariés interrogés font cette analyse. Pas surprenant.

### Une vision de l'avenir revue à la baisse

« Les informaticiens ont une vision plus modeste de leur avenir tel qu'il se dessine actuellement au sein de leur entreprise. Cela joue sur leur état d'esprit. Ils se posent des questions (...) et se projettent plus volontiers chez un autre employeur », analyse Hugues Pariot, directeur général d'Expectra.

### Première motivation pour 66 % : obtenir une augmentation de salaire.

Une aspiration qu'ils avaient mise entre parenthèse dans le contexte de crise économique. Les conditions de travail dégradées engendrées par la conjoncture ne sont pas non plus étrangères à ce souhait de changer d'employeur. Les commerciaux, affirment être peu concernés par les effets de la crise. même en période de ralentissement de l'activité, l'entreprise continue de formuler des intentions d'embauche sur ce genre de poste.

### FIECI CFE CGC

Fédération Nationale de l'Encadrement des SSII, Etudes, Conseil et Ingénierie.

35 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

☎ 01 42 46 33 33 ☒ 01 42 46 33 22

✉ [cfecgc@fieci-cgc.com](mailto:cfecgc@fieci-cgc.com)